



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## commémorations

Question écrite n° 11718

### Texte de la question

M. Jean-Noël Carpentier attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les commémorations et les cérémonies officielles organisées, tant à l'échelon local qu'à celui du pays, pour conserver la conscience nationale des événements de l'histoire collective. Ces manifestations participent de la continuité mémorielle de la Nation et doivent servir de moments pédagogiques forts pour les générations les plus jeunes. Il lui demande si des dispositifs précis sont à l'étude afin de permettre aux scolaires d'être pleinement associés à la préparation et au déroulement de ces manifestations, d'autant que la loi impose désormais de faire du 11 novembre une journée de commémoration pour tous les morts pour la France, la nature, les spécificités historiques et sociales tenant de ce fait à considérer chaque événement comme dénué d'un sens précis.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Noël Carpentier](#)

**Circonscription :** Val-d'Oise (3<sup>e</sup> circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 11718

**Rubrique :** Cérémonies publiques et fêtes légales

**Ministère interrogé :** Éducation nationale

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [27 novembre 2012](#), page 6909

**Question retirée le :** 4 décembre 2012 (Retrait à l'initiative de l'auteur)